



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gaillac, le 19 juin 2023

La Tonnellerie du Sud-Ouest (TSO) présente DOUBLE ECO, une barrique éco-responsable et économique

Parce que les viticulteurs sont de plus en plus contraints de limiter leurs achats de barriques neuves, la Tonnellerie du Sud-Ouest (TSO), basée à Gaillac (81), a mis au point une offre alternative dédiée à ceux pour qui l'élevage sous bois reste incontournable. La barrique DOUBLE ECO relève le double défi d'être éco-responsable et économique.

Basée à Gaillac, berceau de la viticulture française, depuis plus de 120 ans, la Tonnellerie du Sud-Ouest exporte ses barriques vers une trentaine de pays. Outre le chêne, elle s'est spécialisée dans la barrique en acacia, particulièrement adaptée à l'élevage des vins blancs et rosés, qui représente aujourd'hui un tiers de sa production.

La tonnellerie française est reconnue internationalement pour son savoir-faire et pour la qualité de sa matière première extraite des forêts prestigieuses de l'Hexagone. Mais cette ressource fait face à une demande toujours plus forte et donc à l'inflation galopante de sa valeur marchande, qui impacte le prix des fûts. C'est pourquoi **la Tonnellerie du Sud-Ouest a cherché à relever un double défi :**

- **recréer 100% de potentiel organoleptique à partir d'une barrique de 3 à 5 vins, c'est-à-dire donner deux fois ce potentiel à la même matière première, et ainsi éviter la coupe de nouveaux arbres ;**
- **proposer cette barrique à un prix inférieur de moitié à celui d'une barrique neuve.**

« Les tonneliers sont contraints de répercuter la hausse du prix des matières premières, à commencer par celui du chêne, commente Baudouin de Montgolfier, dirigeant de la Tonnellerie du Sud-Ouest. Pour cette raison, les fûts, produits d'exception par nature, tendent à devenir un véritable luxe pour de nombreux domaines, qui pourtant refusent de renoncer à l'élevage sous bois. Par ailleurs certains se montrent de plus en plus attentifs à ménager une ressource rare et précieuse, notamment pour satisfaire à leur politique RSE. Nous avons donc mis au point un process industriel que nous appliquons à des barriques de plusieurs vins et qui nous permet ainsi de proposer une offre alternative à la barrique neuve : DOUBLE ECO. »

Des essais particulièrement concluants ont été réalisés avec DOUBLE ECO sur des élevages de vins blancs comme de vins rouges, et sur des spiritueux, chez des vignerons et distillateurs partenaires. Durant 16 mois, des comparaisons ont été menées entre des barriques DOUBLE ECO, des barriques neuves et des barriques d'un vin. Les profils aromatiques des barriques DOUBLE ECO ont été analysés, en collaboration avec ECOTONE et le laboratoire DUBERNET, et **les résultats sont très proches de ceux de la barrique neuve**.

« Sur la récolte 2022, la Cave de Labastide-de-Lévis, en partenariat avec la Tonnellerie du Sud-Ouest, a mené des essais d'élevage avec les barriques DOUBLE ECO pour le cépage Loin de l'Œil, explique Erwan Bordier-Monteiro, directeur technique de la Cave de Labastide-de-Lévis (81). Les essais ont été réalisés sur une période de six mois, mettant en lumière la capacité des barriques DOUBLE ECO à sublimer les caractéristiques uniques de ce cépage. Le processus de maturation du vin dans ces barriques a permis de développer des arômes complexes et une structure équilibrée, offrant une expérience gustative exceptionnelle. De plus, la barrique DOUBLE ECO est fabriquée à partir d'une barrique usagée, garantissant ainsi la préservation des forêts. Cela fait un choix idéal pour la Cave de Labastide-de-Lévis dans le cadre de sa démarche de sauvegarde de l'environnement. Nous sommes ravis des résultats obtenus lors de cet essai sur le cépage Loin de l'Œil et nous avons décidé de développer notre parc de barriques DOUBLE ECO. »

Pour protéger le process DOUBLE ECO, la Tonnellerie du Sud-Ouest a déposé un brevet européen, ensuite élargi à d'autres pays producteurs de vins à travers le monde, dont les États-Unis.

« Les viticulteurs ont la possibilité de nous confier les barriques issues de leur propre chai pour être traitées selon le process DOUBLE ECO. Dans ce cas de figure, leur prix est inférieur de moitié à celui d'une barrique neuve », confirme Baudouin de Montgolfier.

Ainsi Hervé Grandeau, Maison Grandeau-Lauduc (33) : *« Nous avons choisi de faire rénover une quarantaine de nos fûts de 400 litres par le process DOUBLE ECO de la Tonnellerie du Sud-Ouest car cette technique offre deux avantages : d'une part, financièrement cela nous permet une économie très significative et d'autre part, écologiquement, nous apprécions de doubler la durée de vie de nos barriques en optimisant l'utilisation du bois de chêne nécessaire à leur fabrication. Un double avantage donc ! Une double économie aussi ! ».*

Les barriques DOUBLE ECO seront produites à compter de 2024 dans une usine « verte » de 2 500 m² qui leur sera entièrement dédiée.

Contact Presse : Baudouin de Montgolfier – 06 07 46 76 31 – bdm@slti.biz

www.tonnellerie-sud-ouest.com